

571

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

PRIMATURE



Législatives 2020

La folle chevauchée du gouvernement



Coronavirus et fermeture des mosquées :
Le jeu de dupes



Campagne des législatives : Rien n'a
vraiment changé

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Législatives 2020 : La folle chevauchée du gouvernement	P.4
Brèves	Lutte contre le coronavirus : L'église catholique donne des directives à ses fidèles Cacophonie entre les DFM, le Trésor public et le Contrôle financier : L'Hôtel des Finances tranche l'équivoque Baco Djicoroni Fitiribougou: Des trafiquants de drogues dures interpellés suite à une dénonciation d'un voisin Opération Takuba : La Norvège dit non à la France pour une participation militaire au Mali Lutte contre le coronavirus : SONKO, Idy, WADE, GAKOU au Palais Kayes : Le 2ème Pont opérationnel d'ici à fin Mai prochain	P.10 P.10 P.11 P.11 P.12 P.12
Actualité	Micro trottoir sur lutte contre le covid 19 : Le oui...mais des maliens École normale supérieure : La bonne cadence Impact du Covid-19 sur nos économies : Les assurances de la BCEAO et de la Banque mondiale	P.14 P.15 P.16
Politique	Coronavirus et fermeture des mosquées : Le jeu de dupes Transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités territoriales : Des défis énormes à relever Législatives 2020 : Un candidat en Commune III sous mandat de dépôt depuis vendredi! « Mali pouvoir de la démocratie chiffonnée » : Yachim Yacouba Maiga met le doigt dans la plaie Campagne des législatives : Rien n'a vraiment changé	P.18 P.20 P.21 P.22 P.23
Culture & société	24ème session du Conseil d'Administration de la Maison de la Photographie (MAP) : Le budget prévisionnel 2020 est de 94.192.000 FCFA, contre une dotation initiale de 94.262.977 FCFA, en 2019	P.25
International	Covid-19 au Sénégal : Macky Sall déclare l'état d'urgence, couvre-feu de 20h à 6 h Coronavirus au Burkina : 2 nouvelles guérisons et 15 nouveaux cas confirmés le 23 mars 2020 Coronavirus en Côte d'Ivoire : Ouattara décrète l'état d'urgence	P.26 P.27 P.28
Sport	Lutte contre le Covid-19 : Les expatriés maliens s'engagent	P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.10



P.15



P.21





Législatives 2020 : La folle chevauchée du gouvernement

Le discours officiel ne souffre d'aucun doute : la sécurisation est maximale pour le scrutin du 29 mars prochain et toutes les dispositions, selon les autorités, sont prises pour sa bonne tenue. Une vidéo d'inspiration gouvernementale affirme de façon péremptoire que « les 7,6 millions d'électeurs attendus dans les bureaux de vote pourront se sentir en sécurité le jour du vote. Les électeurs mais aussi les candidats et les agents électoraux seront pro-

tégés par les Forces Armées Maliennes, Barkhane, la Minusma et les groupes armés signataires de l'Accord de Paix. Les autorités envisagent un renforcement des mesures de sécurité en particulier pour la région (sic) de Mopti et de Tombouctou ». Ce discours rassurant est décliné dans les différentes langues nationales et par les autorités nationales, régionales ou locales. Mais voilà : la réalité est tout autre.



D'abord les Forces de Défense et de Sécurité, en charge d'assurer la sécurité des candidats et des électeurs ont-elles mêmes d'énormes problèmes d'auto-sécurisation ainsi que l'atteste la récente attaque contre le camp de Famas à Tarkint en région de Gao. Cette attaque, particulièrement meurtrière a fait plus de 30 morts, de nombreux blessés et du matériel a été emporté. La conséquence immédiate a été la relocalisation du camp pour sécuriser les hommes en opération. Ce cas n'est pas isolé. Dans le centre, après des attaques analogues, de nombreux replis ont été observés et par conséquent de très grands espaces restent dépourvus. Quelle sécurité peut-on raisonnablement assurer en ces lieux ou d'ailleurs de nombreux agents de l'Etat se sont mis à l'abri plus loin, en des endroits moins exposés.

Pour ce qui concerne la Minusma, son image risque d'être encore plus écornée si au moment où elle met à l'abri sanitaire ses propres agents, elle épaulé le gouvernement malien dans une opération électorale susceptible d'amplifier la propagation du coronavirus.

La situation sécuritaire au centre et dans certaines localités au nord du Mali ne cesse d'ailleurs de se dégrader. Rien que pour les derniers 10 jours, on peut citer sans être exhaustif les faits suivants :

- Le gouvernorat de Menaka a été attaqué et tout le matériel de travail et de déplacement emporté en signe de protestation de certaines populations contre la non prise en compte de



nouvelles circonscriptions créées depuis 2012.
- L'arrivée massive le 16 mars de plus de 300 réfugiés internes fuyant les violences dans la commune de Dogofry (Mopti) et manquant d'eau, de nourriture, de toit sans compter les soins médicaux...

- le 15 mars, le village de Borko dans le cercle de Bandiagara a été attaqué par la milice Dan Na Amassagou faisant 4 tués et 30 villageois enlevés. Ce village dogon avait refusé d'adhérer à cette milice.

- le 16 mars vers 10h, un campement de la milice Dan Na Amassagou a été attaqué par un groupe armé non identifié dans un village situé à 10 km au nord de Goundaka (Bandiagara). Bilan : 6 éléments de la milice tués.

- les 17 et 18 mars, suite au refus d'enrôlement forcé, un affrontement très meurtrier a opposé les jeunes du village de Borko à Dan Na Amassagou entraînant un véritable carnage. Le nombre de morts se compte par dizaines.

- le 20 mars des individus armés non identifiés ont ouvert le feu dans un campement Touareg près de Douekiré (Goundam). Le bilan est d'un mort et 2 blessés.

Le même jour, dans l'après-midi 6 éléments de Dan Na Amassagou ont été tués dans des heurts avec des voleurs d'animaux à Diankabou (Koro).

- le 21 mars deux hommes armés ont assassiné deux jeunes hommes à moto non loin du village de Nebkit, située à environ 18 km à l'ouest de Tombouctou.

- le 22 mars, dans un affrontement qui a opposé

les groupes radicaux à la milice Dan Na Amassagou, la qatiba Macina, en soutien au village de Borko attaqué, a massacré plus d'une centaine de miliciens dans le cercle de Bandiagara. De quelle sécurité parle-t-on au vu d'un tel bilan ?

Mieux ou pire 5 candidats à la députation ont déjà été attaqués.

48 heures à peine après le lancement de la campagne électorale, la candidate URD dans la circonscription électorale de Nara, Mme Keita Oumou Tounkara a été attaquée dans la localité

de Kaloumba Nara. Elle a été délestée de tous ses biens et sa voiture emportée.

Ce fut ensuite le tour du candidat RPM dans le cercle de Niafunké (circonscription électorale de Soumaïla Cissé) Mohamed Ag Ahmed Dofana ainsi que son frère Ehya Ag Barhay et Issa Ag Abdoul enlevés entre Atara et Léré par des hommes non identifiés. Il a été libéré dès le lendemain dans des conditions non encore publiquement élucidées et a reçu une visite de son concurrent local.

Le dimanche 22 mars, le maire de la commune rurale de Karéri a été enlevé par des individus armés à Yassalamou, un village situé à une vingtaine de kilomètres de Dioura. Mamadou Sory Coulibaly dit « 15 ans », puisque c'est de lui qu'il s'agit, est également candidat aux législatives 2020 dans le cercle de Tenenkou.

Le 23 mars, toujours à Nara, Le candidat du PRVM-Fasoko, Mamdou Bolly a a été victime d'une attaque par des hommes armés entre Kaloumba et Mourdiah.

Enfin hier 24 mars le candidat URD de la circonscription de Banamba et son cortège ont essuyé des tirs occasionnant quelques blessures légères sur un membre de l'équipe de campagne.

Ainsi va donc la campagne électorale des législatives 2020 avec son cortège de désagréments pour les candidats et leurs équipes de campagne. Le gouvernement continue sa folle chevauchée meurtrière. Comme « Sergent » qui s'en fout de la mort des autres ».

■ Moctar Sow



Arouna Modibo TOURÉ

Il était notre voix, notre fierté en Afrique. Adieu Monsieur Manu Dibango. Votre souvenir et votre musique demeureront toujours. ManuDibango



Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne CSDM
Le président Haidara Chérif Mohamed demande au gouvernement et au président IBK de fermer tout afin de stopper la menace de la pandémie à COVID-19. C'était le samedi 21 mars 2020



RFI

Plus de 60 000 Français sur les 130 000 bloqués à l'étranger ont déjà été rapatriés, selon le ministère français des Affaires étrangères



Quand Manu Dibango racontait Soul Makossa Qui n'a pas, un jour, fredonné "Soul Makossa"? L'immense Manu Dibango, décédé ce 24 mars 2020, raconte dans cette archive comment son titre-phare est né, au croisement d'une répétition chaleureuse et d'un souvenir d'enfance. #CulturePrime

Figaro du Mali

Les autorités tunisiennes promettent 800 millions d'euros pour lutter contre le coronavirus et les habitants se confinent.



Coronavirus au Mali : Un autre cas suspect à Kayes et deux autres à Bamako. La journée du lundi a été mouvementée dans la cité des rails. La cause était la révélation des cas suspects à la terrible pandémie du Coronavirus. Les autorités régionales, sans aucune surprise, ont annoncé que les résultats se sont avérés négatifs. Après l'annonce de cette bonne nouvelle de négativité des tests de ces trois (3) patients, nos sources à Kayes rapportent que ce Mardi 24 Mars 2020 aux environs de 9h15mn, un membre de la même famille qu'un patient serait mis en isolement. Ledit patient a été admis à l'hôpital présentant les mêmes signalements cliniques que ceux déclarés négatifs. En cette même matinée du Mardi 24 mars, vers 09heures, deux (2) autres passagers du dernier vol Air France, arrivés à Bamako, sont hospitalisés à la clinique Pasteur de la capitale malienne. Selon nos indiscrétions, des consignes ont été lancées à la Direction de la clinique afin de garder la confiance autour du sujet. Deux membres du cabinet du ministre de la santé sont signalés par nos radars. Selon des sources à la clinique, des patients seraient en cours d'abandon de la clinique. Les hôpitaux et les cliniques ont des missions de sacrifices. Les médecins ne doivent nullement être complices de quelque manquement que ce soit.

L'ancien ministre de justice Mamadou Ismaël Konate sur le coronavirus. Même si nous étions les plus bénis des enfants de dieu, épargnés par le mal par des statistiques pour l'instant muettes, demandons aux journalistes de se mettre sur le sujet pour communiquer sur l'état de préparation ou d'impréparation face à la maladie et ses effets



Le Ministre de la santé a rencontré des acteurs du Patronat malien. Les mots de Michel Sidibé sont pleins de confusion et d'impuissance : «170 cas testés négatifs, cela ne veut pas dire que le virus n'existe pas parmi nous.» Autrement dit, Michel Sidibé confirme encore plus l'alerte des citoyens qui disent ne pas avoir confiance en l'exécutif. Il demande surtout la prudence et la prise des mesures préventives au sérieux.



Bouba Fané

J'ai été récemment en contact avec une personne qui vient d'être déclarée positive au Covid-19. En conséquence, et conformément aux mesures de précaution en vigueur, j'ai décidé de me mettre en auto-confinement, bien que ne présentant aucun symptôme. Je lance un appel à l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire à respecter les me-



sures arrêtées par le gouvernement.
Abidjan, le 24 mars 2020.
StopCovid19Civ. Gouvci #CICG #Covid19
Covid19Cl #CoronavirusCl



Pour le Respect de la décision gouvernementale la fierté malienne Jean Claude a fermée tous ces 3 hôtels malgré que l'interdiction concerne que les bars et les boites de Nuit. Sinon tous les autres hôtels de Bamako sont ouvert
Merci Jean Claude Sidibe pour ton sens de Patriotisme



Ammy Baba Cisse

Des médecins harcelés par les représentant de l'Etat pour avoir dévoilé à la presse les cas de maladie à l'hôpital de Kayes.



Fahad Ag Almahmoud

On dirait certains maliens sont mécontents que conardvirus n'est pas au Mali.
Ceux qui sont pressés de voir coronavirus peuvent quitter le Mali pour un de ses voisins ou même aller en Chine.



Amadou Tall



URGENT : UNE CANDIDATE SOUS LES BALLES
La co-listière de Sanoussi BouyaSYLLA (URD), Sadia KOUMA, et son équipe de campagne sont sous attaque en ce moment même à Dampa Diarisso. Leur véhicule a été enlevé. Ils ont besoin de secours. Vite.
Legislatives 2020



L'ESSOR



Suite à une dépêche malveillante de l'AFP, le Porte parole du Gouvernement remet les pendules à l'heure
COMMUNIQUÉ DE DÉMENTI DU GOUVERNEMENT A L'AFP RELATIF AU NOMBRE DE RESPIRATEURS DISPONIBLES AU MALI
Dans une dépêche datée du 20 mars 2020, l'Agence France Presse (AFP) affirmait que dans le cadre de la prévention contre le Coronavirus, le Mali ne disposait que d'un (01) seul respirateur et seulement d'une vingtaine de lits pour l'ensemble du pays.
Ces informations sont erronées et sans fondement. Aussi, le Gouvernement en appelle-t-il à l'AFP et à l'ensemble de la Presse internationale et nationale à vérifier toute information relative au Coronavirus et à la riposte nationale contre le COVID-19 auprès des services sanitaires compétents du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales du Mali.

Le Gouvernement informe l'opinion nationale et internationale que dans le cadre de son plan d'actions contre le Coronavirus, le Mali dispose à la date du 24 mars 2020 de quatre (04) Centres de dépistage que sont la Faculté de Médecine, le Centre Charles Mérieux, l'Institut National de Santé Publique, le Laboratoire de Biologie Moléculaire Appliquée ; et de trois (03) Centres de prise en charge du COVID-19, tous opérationnels, avec un total de 37 lits répartis comme suit : CHU du POINT G (07 lits), Hôpital dermatologique (10 lits) et Hôpital du Mali (20 lits).

En outre, l'hôpital du Point G et l'hôpital du Mali, disposent chacun d'une capacité d'extension jusqu'à 100 lits en dehors de leur capacité d'hospitalisation régulière.

Le nombre de respirateurs disponibles à Bamako, à ce jour, se présente comme suit :

- Structures publiques (41),

• Structures privées (15).

En plus de ces 56 respirateurs disponibles et opérationnels, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales attend soixante (60) respirateurs supplémentaires en cours d'acquisition, dans le cadre de la riposte contre le COVID-19.

Le Gouvernement du Mali précise, par ailleurs, que tous les Hôpitaux de 3ième référence du pays (Hôpital du Point G, Hôpital Gabriel Touré, Hôpital du Mali, Hôpital de Kati, Hôpital Mère-Enfants) disposent de salles de réanimation comprenant au moins un respirateur.

Bamako, le 24 mars 2020

Le Gouvernement,
Le Ministre de la Communication,
Chargé des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement
Yaya Sangaré

Elhadj Djimé Kanté



Elhadj Djimé Kanté est avec Baba Dakono.

Important et utile à savoir:

1. Peut-être que la chloroquine est un traitement efficace contre le Covid mais dans tous les cas c'est pas un vaccin - s'il vous plaît ne le prenez pas en traitement préventif! Des personnes sont aux urgences au Nigeria pour overdose de chloroquine.

2. Le ministre de la santé a jusque-là été pragmatique et réaliste, rendons lui service et rendons nous service en restant derrière sa communication. S'il nous dit on va droite allons à droite s'il nous dit on va gauche, allons à gauche. Pour l'instant il nous dit de respecter les consignes et d'agir comme si nous étions en situation de crise. Nous sommes donc en situation de crise, respectons les consignes.

3. Les spécialistes disent que tu même être porteurs du virus et ne jamais tomber malade mais tu peux contaminer des gens qui n'ont pas la même chance que toi et eux, peuvent en mourir.

Il n'a jamais été aussi simple de se protéger et de protéger les autres (sa mère, son père, son frère, sa sœur, sa femme, ses enfants, etc). Limitons nos mouvements et adoptons les gestes barrières.

Piqué chez Baba Dakono

Moussa Baba Coulibaly



INFO/CORONAVIRUS au 24 mars 2020

-Quatre centres de dépistages opérationnels :

(i)Faculté de Médecine, (ii) Centre Charles Mérieux, (iii) Institut National de Santé Publique, (iv) Laboratoire de Biologie Moléculaire Appliquée ;

-Trois centres de prise en charge du COVID-19 tous opérationnels, avec un total de 37 lits répartis comme suit : CHU du POINT G (07 lits), Hôpital dermatologique (10 lits) et Hôpital du Mali (20 lits).

L'hôpital du Point G et l'hôpital du Mali, disposent chacun d'une capacité d'extension jusqu'à 100 lits en dehors de leur capacité d'hospitalisation régulière.

Le nombre de respirateurs disponibles à Bamako, à ce jour, se pré-

sente comme suit :

• Structures publiques (41),

• Structures privées (15).

En plus de ces 56 respirateurs disponibles et opérationnels, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales attend soixante (60) respirateurs supplémentaires en cours d'acquisition, dans le cadre de la riposte contre le COVID-19.

Les Hôpitaux de 3ième référence du pays (Hôpital du Point G, Hôpital Gabriel Touré, Hôpital du Mali, Hôpital de Kati, Hôpital Mère-Enfants) disposent de salles de réanimation comprenant au moins un respirateur. Source : Ministère de la Communication du Mali

RFI Afrique



Au Sénégal et en Côte d'Ivoire, des couvre-feux sont instaurés, les déplacements sont limités, les rassemblements interdits et les lieux publics fermés, des restrictions drastiques pour tenter de limiter la propagation du coronavirus.

Touré Abdoul Karim



Si au Mali certains estiment que le virus est programmé pour l'après élection, ailleurs il est devenu noctambule. Et puis quoi encore ?

Tweet
Amadou Ndiaye et Alioune Tine ont aimé
Alassane Ouattara @AOuattara_PRCI
J'ai décidé de l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin, à compter du mardi 24 mars 2020. #Stopcoronavirus
21:16 · 23 mars 20 · Twitter for iPad
102 Retweets 397 J'aime
Tweeter votre réponse

Presidence Mali

#Mali #StopCovid19 « Le coronavirus tue...il est aujourd'hui le mal absolu mais contre lequel l'on peut se prémunir par des gestes simples. Lavons nous les mains...! » dixit le Président #IBK qui sensibilise et montre le bon exemple.



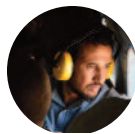
Mamane Gondwana

Coronavirus Chloroquin.e Les scientifiques disent qu'il faut attendre pour voir les effets secondaires de la chloroquine. Faut juste nous demander, nous, les africains, qui en avons pris pendant des décennies contre le paludisme. On connaît.



Baba Ahmed

Effectivement avec ce gouvernement de Boubou Cissé dont les appareils n'arrivent pas à détecter le moindre cas positifs au Covid 19 au #Mali, tout le monde devient forcément suspect. Rappel: laver les mains régulièrement au savon et garder une distance de 1m avec les gens.



Ousmane A. Diallo

Mali : Il y'a 1 an aujourd'hui, avait lieu le massacre d'Ogossagou qui causait la mort d'au moins 157 personnes et d'importants dégâts matériels. Parmi les victimes figuraient aussi des rescapés du massacre de Koulogon(01/01/19). À quand la justice et la fin de l'impunité?



Mountaga TALL

On dit "Éternue dans le creux du coude pour ne pas transmettre le virus lequel y survit 3 heures. Puis salue avec le même coude". Qui est peut-être infecté. Bizarre! Moi je choisis de mettre ma main droite sur mon cœur. Comme avant le Coronavirus. Halte aux imitations insensées!



Idrissa Seck

« L'eau qui est destinée à éteindre le feu n'a pas besoin d'être filtrée ». Peuple sénégalais, soyons moins accrochés à nos habitudes quotidiennes pour mieux aider nos autorités sanitaires. Un Peuple Un But Une Foi. SÉ-NÉGAL STOP_COVID19 touscontrevirus



PLANET

À base d'eau Supermont et de sucre Naturel

Cacophonie entre les DFM, le Trésor public et le Contrôle financier : L'Hôtel des Finances tranche l'équivoque

C'est un quiproquo aux relents de bras-de-fer qui n'aura que trop longtemps bloqué le fonctionnement financier de l'Etat. Entretien par les directions du Trésor public et du Contrôle financier, la dissonance a été finalement tranchée par le ministre des Finances, en optant notamment pour le légalisme et l'application d'une disposition longtemps ignorée. Il s'agit, en clair, des proportions dans lesquelles les marchés publics devraient être soumis à la contractualisation.

Le lièvre a été levé par le Directeur du Contrôle Financier, en époussetant une ancienne mesure en vertu de laquelle les prestations de service et les fournitures de matériels, pour les montants inférieurs à 5 millions, ne sont pas assujetties à l'élaboration d'un contrat. Elles sont par ricochet exemptes d'enregistrement aux impôts ainsi que de la taxation habituelle à concurrence de 3% du montant hors-taxes. Il en a résulté le déclenchement d'un lever de bouclier systématique, manifestement motivé par l'importance du manque à gagner pour le Trésor public. En atteste pour le moins cette missive du Directeur national du Trésor et de la Comptabilité publique ses services subalternes, lesquels ont reçu la ferme instruction de ne régler aucun mandat compris dans la fourchette entre 5 millions CFA et le seuil admissible en régie. De quoi confondre les agents et responsables des finances publiques car ne sachant plus à quel saint se vouer quant aux normes et procédures applicables aux catégories de marchés publics concernées. Conséquence : nombre d'attributions et de commandes publiques sont longtemps demeurées suspendues à l'arbitrage de clarification du dilemme, de crainte d'essuyer un possible rejet par les deux autorités qui campaient chacune sur sa position. Tandis qu'instruction a été donnée aux délégués du Contrôle financier de ne viser aucun contrat d'un montant inférieur à 5 millions, les trésoriers payeurs ont quant à eux reçu l'ordre de ne pas en payer sans contractualisation.

La passe d'armes s'est finalement dénouée en faveur du Contrôle financier et à l'application des dispositions en vigueur. Mais, par-delà les pertes conséquentes de revenus pour le trésor, l'arbitrage risque d'ouvrir la boîte de Pandore car de nombreux prestataires et fournisseurs pourraient se retourner contre l'Etat par des ordres de recettes pour le remboursement des prélèvements indûment effectués, depuis l'entrée en vigueur de la disposition ressuscitée.

■ A KEÏTA



Lutte contre le coronavirus : L'église catholique donne des directives à ses fidèles



La prévention du coronavirus dans notre pays est un devoir de génération mais aussi de confession. La Conférence épiscopale du Mali (CEM) partage cette réalité et en appelle à l'appropriation de la sagesse : «Mieux vaut prévenir que guérir». Le message délivré par le président de la CEM, Mgr Jonas Dembélé, évêque de Kayes, dans un communiqué publié le 20 mars dernier, est on ne peut plus clair. «Nous invitons le peuple malien à prendre conscience que le covid-19 est une maladie dangereuse contre laquelle il n'y a aucun vaccin efficace pour le moment. Il est important que chacun, à son niveau, participe à la prévention contre cette pandémie».

L'église catholique a pris des mesures de prévention contre le coronavirus, notamment la suspension jusqu'à nouvel ordre des messes publiques (dominicales, de préceptes et quotidiennes), des cours de catéchèse, des stages préparatoires aux sacrements ainsi que les rassemblements des mouvements d'action catholique et des associations. L'église invite à la célébration des obsèques dans un cadre plus familial très restreint, conformément aux consignes de l'État. Une autre directive donnée par l'église, selon le communiqué, concerne la fermeture jusqu'à nouvel ordre des séminaires (petits moyens et grands). Le communiqué précise également que la transmission en direct des messes à la télévision ou à la radio est à encourager là où cela est possible.

Mgr Jonas Dembélé précisera que le fait de ne pas avoir les messes dans les paroisses ne dispense pas les chrétiens de la prière qui reste efficace pour affronter ce moment difficile. Il invite les fidèles et les personnes de foi à intensifier le jeûne et la prière individuelle mais aussi en famille. Il ajoutera que les églises et chapelles resteront ouvertes dans la journée pour les prières privées des paroissiens et l'adoration du saint sacrement, notamment les dimanches.

L'évêque de Kayes salue les autorités pour les décisions avisées qu'elles ont prises en ce moment pour engager tout un chacun dans le combat contre ce virus dont la menace pèse gravement sur le monde entier.

■ Anne-Marie KEITA

Baco Djicoroni Fitiribougou : Des trafiquants de drogues dures interpellés suite à une dénonciation d'un voisin



Résolument engagés dans la lutte contre les substances prohibées et pratiques assimilées, les hommes du Commissaire principal de police Aminata Louis Kéïta, en charge du Commissariat de police du 15ème arrondissement, viennent de porter un coup dur à un vaste réseau de détention, de vente et de consommation de produits stupéfiants. De sources policières, dans l'après-midi du jeudi 12 mars 2020, sur la base d'une dénonciation anonyme informant la police de l'existence d'un vaste réseau de vente de stupéfiants, les éléments de la Brigade de recherches du Commissariat de police du 15ème Arrondissement, conduite par le Capitaine Ilias Goro, ont effectué une descente de police à Baco Djicoroni Fitiribougou.

Et de poursuivre qu'à l'issue de cette opération, les limiers ont pu mettre le grappin sur un individu répondant aux initiales B.K. en possession d'une brique et demie et 210 boules de cannabis. Conduit au commissariat pour des investigations plus poussées et sous le feu des questions, il a fini par reconnaître les faits en déclarant qu'il est un vendeur grossiste d'herbe de cannabis. Ainsi, les enquêteurs ont mené des investigations qui ont permis de procéder à l'arrestation de quatre de ses revendeurs sur le marché. Toujours selon nos sources, l'enquête continue en vue de dénicher le reste de la bande et la source d'approvisionnement desdits produits. En attendant d'être présentés au Procureur, les mis en cause méditent sur leur sort dans les geôles du Commissariat de police du 15ème arrondissement.

■ Boubacar PAÏTAO

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Opération Takuba : La Norvège dit non à la France pour une participation militaire au Mali



En raison de l'absence de soutien de son parlement, le gouvernement minoritaire a décidé lundi de ne pas faire participer à la force Takuba. Cette dernière doit coordonner les forces européennes présentes au Mali pour lutter contre les troupes djihadistes. La Norvège, sollicitée avec d'autres pays pour participer sous commandement français à l'opération militaire Takuba au Mali, ne va pas envoyer de soldats à ce stade faute de soutien politique suffisant, a annoncé lundi 23 mars 2020 son gouvernement. « Nous sommes préoccupés par l'aggravation de la situation au Sahel et comprenons bien le besoin d'établir la task force Takuba », a déclaré le ministre de la Défense, Frank Bakke-Jensen, dans un communiqué.

Pas de soutien au Parlement sur le sujet

« Le gouvernement a examiné cela soigneusement et consulté le Storting (parlement, N.D.L.R.). Dans la mesure où nous manquons de soutien au Storting, nous avons conclu que la Norvège ne participera pas à cette force maintenant », a-t-il ajouté. Le gouvernement de centre droit est minoritaire depuis le départ en janvier des populistes du parti du Progrès. Celui-ci, qui reste un allié naturel au Parlement, s'oppose à l'envoi de soldats des forces spéciales norvégiennes au Sahel, préférant qu'elles se concentrent sur les missions en région arctique. Frank Bakke-Jensen dit avoir informé la France de cette décision et précise que la question d'une participation pourrait être de nouveau soulevée à l'avenir.

La force Takuba doit rassembler les forces européennes au Mali

Censée accompagner les forces locales au combat au Mali, la future force Takuba doit rassembler à partir de cet été des unités de forces spéciales européennes sous le commandement d'un officier français. Dans le cadre de l'opération militaire française Barkhane, la France a déployé 5 100 soldats au Sahel pour endiguer les actions de plus en plus meurtrières des groupes djihadistes.

En Suède voisine, le gouvernement a dit envisager d'envoyer jusqu'à 150 soldats au Mali afin de soutenir l'opération militaire française Takuba. La Norvège entretient en revanche un petit contingent de la Mission de l'ONU au Mali (Mission des Nations unies en Centrafrique), à laquelle elle fournit par roulement un avion de transport. Cette contribution a été pérennisée jusqu'à la fin 2022.

Kayes : Le 2ème Pont opérationnel d'ici à fin Mai prochain



L'ouvrage est d'autant plus attendu qu'il devrait contribuer à décongestionner une ville qui connaît un inquiétant phénomène démographique, reconnaissable à la grande affluence humaine ainsi qu'à la densité des mouvements malgré l'arrêt du trafic ferroviaire. Mais les attentes qui reposent sur le nouveau pont de la Cité des Rails ne sont guère loin d'être comblées. De source bien introduite, en effet, il sera opérationnel dans deux petits mois au plus tard.

En tout cas, tout est fin prêt pour ce faire ou presque, y compris l'éclairage public qui force de loin la curiosité du public pour avoir précédé le revêtement, à cause notamment du retard accusé par le maître d'ouvrage. Il s'agit de l'entreprise française de droit malien, Somafrec. Nos sources indiquent que cette société attributaire du marché a jugé peu rentables la mobilisation de tout un dispositif et l'installation d'un site spécifique pour le seul revêtement d'une distance longue de moins de 600 mètres. Pour l'exécution de cette tâche, elle a donc eu recours aux compétences de l'entreprise chinoise COVEC à laquelle a été attribuée au demeurant la réalisation des voies d'accès au 2ème pont de Kayes. C'est dire que les travaux de revêtement – auxquels est suspendue la réception du précieux ouvrage –, interviendront dans le sillage des voies d'accès. Une source proche de la Direction Régionale des Routes assure, toutefois, que le délai ne saurait excéder la fin du mois de mai, au regard

Lutte contre le coronavirus : SONKO, Idy, WADE, GAKOU ... au Palais



C'est l'union sacrée autour du président de la République dans la lutte contre le coronavirus. Macky Sall reçoit aujourd'hui individuellement tous les leaders de l'opposition parlementaire. Ainsi pour la première fois, le chef de l'Etat va discuter avec Ousmane Sonko. En effet, un proche du leader de Pastef confirme sa présence au palais présidentiel ce mardi. Macky Sall va également rencontrer Idrissa Seck, Malick Gakou, Pape Diop, Mamadou Lamine Diallo. Ces leaders de parti ont confirmé leur présence au palais de la République. «Sur invitation du président de la République, je me rendrai, demain, mardi, au Palais de la République à 16 heures 30 minutes», a écrit Idrissa Seck sur sa page twitter. Idem pour Malick Gakou qui promet de faire une déclaration après son tête-à-tête avec le chef de l'Etat. Macky Sall devrait également recevoir en audience Abdoulaye Wade, le secrétaire général national du Pds.

du rythme d'évolution du chantier. Érigé sur le fleuve Sénégal sur une longueur 550 mètres environ et 25 mètres de large – y compris ses passages cyclables et piétons –, l'ouvrage a coûté la bagatelle de 36 milliards de nos francs. Le 2ème pont de la Cité des Rails, dont les travaux ont débuté en 2018, est appelé à prendre le relais d'un ancêtre déjà trop vieux et désormais peu adapté à la densité du trafic entre le Sénégal et le Mali.

■ Source Figaro du Mali

Je veux ce
KIT



Proche de vous



3500F
de bonus

200% de bonus
sur la 1^{ère} recharge

100% Bonus
pendant 1 mois

50 sms et 100 Mo
de forfait internet

Achetez votre puce à 500 FCFA avec 500F de crédit initial et recevez en cadeaux des avantages exceptionnels*.

Bonus valable entre 5 et 30 jours.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

Micro trottoir sur lutte contre le covid 19 : Le oui...mais des maliens



La maladie coronavirus est en train de faire des ravages dans le monde. Le Mali, dans sa démarche d'anticipation, a décidé de la fermeture des écoles pour trois semaines sur toute l'étendue du territoire nationale. Visiblement les mesures prises par l'exécutif sont appréciées par la population. Drissa Sangaré Etudiant professionnel : Je pense que l'adoption de cette mesure entre dans le cadre de la prévention contre covid-19 et non un autre moyen d'épingler l'action des syndicats enseignants. Le coronavirus est une pandémie qui menace les pays du monde. Une maladie qui n'a pas de vaccin efficace. Il est évident que les nations n'ayant présenté aucun cas de maladie, prennent des dispositifs de lutte contre l'introduction et l'expansion de celle-ci.

Bah Traoré, élève-maitre à Kati : En ce qui me concerne, c'est une action politique très forte. Elle est à double tranchant. D'un côté, il est urgent pour les gouvernants des pays dans le contexte actuel du fléau sanitaire de mettre en place des dispositions de prévention contre cette pandémie qui menace les pays du monde, bien qu'aucun cas ne soit signalé sur le territoire national. De l'autre côté, comment expliquer à 24 heures du préavis de grève de 25 jours des syndicats d'enseignants, surgit inopinément, cette disposition contre le coro-

navirus ? N'est-ce pas aussi un moyen de dissuader les actions syndicales ? Autant de questions sans réponse, une chose est claire, ce sera un moment de soupir pour le gouvernement. Les cours étant suspendus les syndicats auront moins d'arsenal de guerre.

Benoko Berthé enseignant à Hamdallaye : Selon moi, cette mesure de fermer les écoles est adoptée dans presque tous les pays touchés et non touchés. La préservation de la population contre cette pandémie est la priorité de toutes les nations. C'est dans cette optique que j'observe cette initiative. Malgré la partialité du dispositif, elle demeure salutaire. Le gouvernement du Mali a su faire preuve d'anticipation. A cet effet, l'application doit être au pied de la lettre.

Aichata Diallo, Etudiante à l'UIG : Il n'y a pas de confusion dans cette lettre édictée par le gouvernement sur la prévention contre le coronavirus. Mais elle devait s'étendre sur certaines activités gouvernementales, notamment l'élection législative. Une élection ne peut se tenir sans rassemblement des hommes. Que ça soit pendant la campagne ou pendant l'élection, les hommes se regroupent dans l'espoir de hisser au maximum leur candidat de choix. On ne peut pas dire avec certitude, vu la traditionnelle salutation ancrée en

nous, que les gestes recommandés seront respectés. En dépit de ce reproche, je trouve cette mesure rationnelle dans la situation actuelle du monde.

Soumaila Coulibaly, jeune diplômé à Daoudabougou : A mon humble avis, l'idée de prévention contre le covid-19 est une bonne initiative. Alors que le problème des enseignants est toujours au point mort. Il serait préférable, avant la mise au jour de cette mesure, d'examiner le cas des enseignants grévistes afin de trouver un terrain d'entente pour qu'après ce virus, les enfants retrouvent le chemin de l'école. Par ailleurs, la mesure n'inclue pas certains secteurs favorables à la transmission des virus, notamment le secteur de transport public, la tenue des marchés. Egalement, il y'a l'élection législative.

Korotoumou Bengaly, ménagère à Kati : De mon point de vue, la mesure est destinée à la prévention de la population malienne. D'après les scientifiques, les enfants sont la couche susceptible de véhiculer le virus facilement. C'est pourquoi, il est incontestable que les enfants restent à la maison afin de protéger eux-mêmes et leur entourage contre ce fléau mondial. En cela, les enseignants doivent comprendre que la menace concerne la population tout entière. Je demande aux syndicats de sursoir à tous les mouvements à vocation syndicale et de donner la priorité à la santé publique.

Moussa Cissé, juriste à Sébénikoro : Les mesures prises par le gouvernement sont à encourager. Mais, il manque deux points essentiels : le report des élections législatives et ou leur annulation et la fermeture totale des frontières avec nos voisins jusqu'à nouvel ordre.

Aly Guindo, sociologue à Bamako-coura : Je ne comprends pas que le gouvernement viole lui-même les mesures qu'il a prises pour prévenir le virus corona. Le lendemain du communiqué, plusieurs vols en provenance des pays touchés par le virus ont atterri à l'aéroport de sénou, provoquant une panique à Bamako. Pour couronner tout cela, le premier ministre tient à tout prix à tenir les élections législatives au mépris de la vie des maliens.

■ Rassemblés par Ibrahim Sanogo



École normale supérieure : La bonne cadence

L'École normale supérieure de Bamako (Ensup) a tenu, jeudi dernier, dans ses locaux, la 6^e session ordinaire de son Conseil d'administration. La réunion était dirigée par le représentant du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Augustin Poudiogo, en présence du directeur général de l'Ensup, Dr Diola Konaté, et du directeur des études de l'établissement, Douga Nassoko. La session a été l'occasion pour les administrateurs, d'approuver le rapport annuel d'activités de l'établissement supérieur de formation des pédagogues et les états financiers pour l'année scolaire 2018-2019, mais aussi de se prononcer sur le budget prévisionnel de l'année 2020. Les administrateurs étaient aussi appelés à délibérer sur toutes questions relatives à l'organisation des programmes de formation, de perfectionnement et de recherche et d'adopter les programmes d'activités, d'investissements, entre autres.

L'École normale supérieure se propose d'améliorer la formation continue, de relancer le projet Campus rive gauche. En outre,

l'établissement ambitionne de relancer les activités de la revue : « Les Cahiers de l'Ensup », de redynamiser le projet Mali-Maths, de renforcer le cadre partenarial pour une plus grande visibilité des actions académiques et pédagogiques. Le représentant du ministre a rappelé que l'École normale supérieure de Bamako a été créée en 1963. Les missions de l'établissement, selon lui, ont été redéfinies en 2000 et en 2010 suivant l'ordonnance N°10-026/p-RM du 4 août 2010, pour prendre en compte la création de l'Université de Bamako et l'évolution des statuts. Pour Augustin Poudiogo, l'Ensup comprend présentement deux filières : une filière de formation des professeurs d'enseignement secondaire et une filière de formation des professeurs de l'enseignement normal. Il a aussi précisé qu'à l'instar d'autres universités et grandes écoles du pays, l'Ensup a tout mis en œuvre pour opérer sa mue, conformément au système Licence, Master, Doctorat (LMD).

L'établissement supérieur de formation comporte, en termes de ressources humaines, du personnel enseignant permanent au nombre

de 106, dont 6 professeurs de rang A, du personnel technique et administratif (52 agents) et du personnel contractuel. Le directeur général de l'établissement supérieur de formation des pédagogues a fait un tour d'horizon de l'activité de l'année universitaire 2018-2019. Selon lui, il y a eu à la relecture des textes, notamment des projets de lois et de décrets mais aussi sur le plan stratégique avec des maquettes de formation (une décision de la tutelle). Deux blocs ont été réhabilités et la bibliothèque aussi a bénéficié d'un important lot de documents scientifiques, didactiques et littéraires. Il a également précisé que les bureaux et classes ont été dotés de matériels didactiques adéquats. Le directeur de l'Ensup a expliqué qu'au cours de l'année scolaire 2018-2019 toutes les échéances ont été respectées à savoir : les deux semestres ont été tenus, toutes les activités pédagogiques ont également été exécutées. Diola Konaté a aussi indiqué que les cours, les évaluations, les sessions de rattrapage, les soutenances de mémoires et les stages ont été exécutés en temps normal. Pour l'année 2020, le budget prévisionnel de l'Ensup est équilibré en recettes et en dépenses à un peu plus de 2, 187 milliards de Fcfa.

■ **Amsatou Oumou TRAORÉ**

Impact du Covid-19 sur nos économies : Les assurances de la BCEAO et de la Banque mondiale

Ces deux institutions financières prévoient des appuis conséquents pour permettre aux pays de faire face à d'éventuelles difficultés sur le plan économique.

La pandémie du coronavirus a déjà coûté la vie à plusieurs milliers de personnes à travers le monde. Plus de 300.000 individus sont contaminés. En Afrique, la maladie a tué des dizaines de personnes, près de 800 autres sont contaminées dans 32 sur les 54 États que compte le continent. Tous les pays frontaliers

du Mali : Mauritanie, Algérie, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal et la Guinée, enregistrent au moins un cas. Le Mali est le seul pays de l'Uemoa, à n'avoir pas encore connu de cas de contamination.

Le taux des décès causés par cette affection, au regard de ces chiffres, est relativement très faible. Mais c'est une maladie qui se propage à un rythme inquiétant. Au point de mettre à rude épreuve le système sanitaire des pays à la pointe de la technologie et qui disposent de gros moyens humains et matériels. Dans notre

pays où le système sanitaire reste encore fragile – même si nous avons acquis une certaine expérience dans la lutte contre Ebola, l'anticipation et la prévention paraissent les meilleurs remèdes pour maintenir cette affection hors de nos frontières.

D'où la décision du Conseil supérieur de la défense, tenu mardi sous la présidence du chef de l'État, de prendre des mesures préventives qui s'imposent à tous les citoyens.

Ces mesures préventives nécessaires ne seront pas sans effets sur notre économie qui fait face déjà aux effets de la crise sécuritaire qui dure depuis sept ans. Il faut rappeler que près des 2/3 du territoire sont exemptés d'impôts, du fait de la crise. Les besoins de fonctionnement et d'investissement du pays sont assurés en grande partie par les recettes douanières et la contribution du 1/3 du territoire. Les prix du coton et de l'or, principales matières premières exportées, ont chuté sur le marché international, plombés par le coronavirus.

Face à cette situation, les industries du tourisme ont déjà tiré la sonnette d'alarme. Les agences de communication, les organes de presse ne tarderont pas à ressentir les premiers effets, dans les semaines qui suivent. Les industries, les importateurs, les entreprises, pourraient connaître de forte baisse de la demande. Certaines entreprises pourraient être confrontées à une crise de liquidité. Sans compter les possibles licenciements d'employés.

«L'effet du Covid 19 se traduira aussi par une baisse de la croissance économique, une hausse du chômage et des impacts négatifs sur plusieurs secteurs d'activités, notamment le tourisme, le transport, le BTP, le commerce, l'industrie et le secteur financier», note le Conseil des ministres de l'Uemoa. Présidée par Romuald Wadagni, ministre de l'Économie et des Finances de la République du Bénin, cette instance a statué vendredi sur la situation en visioconférence.

Plan de sauvetage

Pour faire face aux conséquences économiques graves que pourraient provoquer les mesures prises contre la maladie, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de soutenir l'activité économique des huit pays membres de l'Union éco-



nomique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), ont rapporté, vendredi 20 mars 2020, des sources internes de l'institut d'émission, citées par Financialafrik.com. L'institution financière de l'Union dit avoir déjà commis ses experts, analystes et techniciens pour entrer en pourparlers avec les acteurs économiques afin de dérouler urgemment «un plan de sauvetage».

En attendant les conclusions de ces échanges, le ministre sénégalais des Finances, Amadou Hott, avait relevé, jeudi à Dakar (siège de la BCEAO), que la banque «peut faciliter l'accès à la liquidité, élargir les actifs éligibles au refinancement des banques, assouplir certaines règles prudentielles ainsi que d'autres mesures de précautions».

Aussi, dans un courrier, envoyé le 9 mars au Conseil national du patronat du Mali (CNPM), le ministère de l'Économie et des Finances rassure.

«Je vous fais parvenir la lettre de l'administration du Groupe Afrique de la Banque mon-

diale qui informe de la disponibilité de la Banque à apporter son appui financier au Mali, d'un montant pouvant atteindre 12 milliards de dollars, soit 6.000 milliards de Fcfa pour la lutte contre l'épidémie du coronavirus (Covid-19)», a écrit le secrétariat général de l'hôtel des finances.

Ce financement, précise la correspondance, est destiné à apporter une aide rapide aux pays en proie aux conséquences sanitaires et économiques de la pandémie. Afin qu'ils puissent prendre des mesures efficaces pour lutter contre la maladie et atténuer ses conséquences.

Ce nouveau programme accéléré permettra aux pays en développement de renforcer leurs systèmes de santé, notamment par l'amélioration de l'accès aux services de santé ; le renforcement de la surveillance de la maladie et l'intensification des interventions de santé publique, en collaboration avec le secteur privé. Le montage financier fournira des subventions et des prêts à faible taux d'intérêts de l'Asso-

ciation internationale de développement (l'IDA), une des trois filiales de la Banque mondiale qui octroie des prêts et des dons aux pays les plus pauvres pour soutenir leur essor économique, pour les pays à faibles revenus et des prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), plus grande banque de développement du monde, pour les pays à revenu intermédiaire. La lettre précise que la Société financière internationale (SFI) fournira au secteur privé le soutien nécessaire pour continuer à fonctionner et à maintenir les emplois. Aussi, soutiendra-t-elle également les entreprises clientes de façon directe. Cela, en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques, notamment les équipements médicaux et les produits pharmaceutiques pour soutenir la chaîne d'approvisionnement et limiter les risques de pénurie.

■ Cheick M. TRAORÉ



SAER
EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Coronavirus et fermeture des mosquées : Le jeu de dupes



Au lendemain du déjeuner format conseil des ministres organisé par Emmanuel MACRON le lundi 16 en France pour édicter des règles de comportement face au Covid-19, Ibrahim Boubacar KEITA, IBK a, lui aussi, improvisé, le mardi 17, une session extraordinaire du Conseil supérieur de la défense nationale pour faire la même chose au Mali contre le même Covid-19.

Cinq décisions bien connues depuis, en sont sorties. La fermeture de l'espace aérien maliens, jusqu'à nouvel ordre, face aux avions de lignes, la fermeture des écoles trois semaines durant, l'interdiction des regroupements de plus de 50 personnes jusqu'à nouvel ordre et pareil pour les boîtes et bars dancings. Mais pour ce qui concerne les prières collectives dans les mosquées, le pouvoir n'a pas osé

prendre une décision. Du coup, rien n'est non plus décidé pour les autres formes du culte. IBK fait là, preuve d'une belle pirouette pour botter en touche tout en faisant croire qu'il a fait preuve de sagesse, d'ouverture d'esprit et de haut sens de la responsabilité. Ainsi, à la suite de l'énumération des cinq « mesures importantes », il est écrit que : « Par ailleurs, en ce qui concerne les regroupements à caractère religieux, le gouvernement engagera incessamment des consultations avec les responsables (...) ».

Le mot « consultation », en l'occurrence, est très important ici. Il montre que le régime peut décider pour les autres sans leur demander leur avis, mais que pour « les musulmans » (en fait une certaine frange d'entre eux sont vraiment en cause), c'était différents. Qu'il fallait ouvrir des consultations (sans exclure bien entendu les autres) pour tâter le terrain sans avoir l'air d'y toucher.

« Convenir des mesures appropriées (...) »

Les endroits concernés par cette consultation sont listés dans le communiqué issu de la session du mardi 17. Il s'agit du Haut conseil islamique du Mali (HCIM), la Ligue des imams du Mali (Limama), les « Eglises catholiques et Protestataires » ainsi que « d'autres autorités religieuses et culturelles du Mali ».



L'objectif déclaré de la consultation est : « convenir des mesures appropriées pour assurer la santé des fidèles ». Le mot « convenir » est à considérer. On sent là l'extrême précaution du régime vis-à-vis de certains « musulmans » qu'il cherche à caresser dans le sens du poli pour ne pas les effaroucher. Chat échaudé craint l'eau froide, dit le proverbe français.

En avril 2019, Mahmoud DICKO, alors président du Haut conseil islamique, est passé à un cheveu de renverser le trône de son grand frère et ami IBK. Avant de trouver in extremis un terrain d'entente avec lui.

Plus près de nous, le 29 janvier 2020, le même imam Mahmoud DICKO, dont le dernier mandat à la tête du HCIM est terminé depuis, a lancé un nouveau défi à son ami pour rééditer le scénario de l'année dernière. Là aussi, IBK a eu très peur. Si peur qu'il en a bafoué, une fois de plus, l'autorité de l'État et le principe de la séparation des pouvoirs.

Les deux parties ont certes trouvé une trêve dans cette guerre intestine qui les oppose. Mais, la paix durable n'est pas encore conclue : IBK n'a pas encore, semble-t-il, fait tout ce qu'il faut pour cette trêve. Des circonstances atténuantes lui ont été, à ce qu'il paraît, accordées. Mais, on comprend que le moment n'est

pas encore tout à fait indiqué pour prendre certains risques et de réveiller le danger prégnant. On n'est jamais assez prudent. Après la pirouette qui a suivi la session du HCDN, IBK va trouver le génie de se défausser et pour mettre face à face un « père » et son enfant. En effet, ce n'est pas lui qui va les conduire les fameuses consultations. Il va confier la très délicate tâche au « fils » même de l'imam Mahmoud DICKO : Dr. Boubou CISSÉ, qui est aussi le premier ministre du Mali, le chef du gouvernement et le ministre de l'Économie et des finances.

La fermeture des mosquées, c'est non

La rencontre a eu lieu le jeudi 19 à partir de 15 heures à la Primature. Deux points sont inscrits à l'ordre du jour : donner l'information aux convives et leur demander leur « collaboration ». On voit l'appel du pied grossier. Pour éviter d'être en tête à tête avec les religieux, Boubou CISSÉ a convoqué aussi la société civile.

Le premier ministre du Mali entame les « consultations » en enfilant des gants. En effet, il s'adresse aux représentants musulmans (ils sont la vraie cible, les autres sont là pour meubler) en leur signifiant très clairement : aidez-

nous, les populations ne nous écoutent pas mais elles vous écoutent vous. Les propos de Boubou CISSÉ ont été très claires à cet égard. À savoir que si les leaders musulmans lui donnaient un coup de main, il pourrait édicter la fermeture des mosquées sans danger. Et sauver des vies humaines. La « collaboration » demandée va en ce sens.

Le « aidez-nous » du PM quémande la facilitation de la part de la frange de « musulmans » connue par tous. Tout le monde le sait : c'est la fermeture des mosquées qui était en question, sans la mettre ouvertement sur la table. Pour certains imams et leaders musulmans, il n'en est tout simplement pas question. Mohamed KIMBIRI fut quasiment leur porte parole attiré pour fustiger violemment toute idée de fermer les mosquées. Leur position a été obtenue sans qu'elle ne soit sollicitée par le pouvoir. Le gouvernement s'en tire à bon compte : ça n'est pas lui qui a soulevé le problème. Et il n'y est pour rien si la question a été mise sur la table, débattue et combattue. Le gouvernement voulait tâter le terrain pour voir... on lui a dit : « circulez, il n'y a rien à voir ! » Les mosquées ne seront pas fermées.

■ Amadou TALL



Transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités territoriales : Des défis énormes à relever

Dans la salle de conférence de la Primature, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, a procédé, lundi dernier, aux travaux de la 1ère réunion de la commission interministérielle de pilotage des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités territoriales, au titre de l'année 2020. L'ordre du jour a porté, entre autres, sur l'adoption de 21 décrets fixant les délais des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales.



En effet, la mise en œuvre de la stratégie du transfert de compétences et des ressources a permis d'atteindre des résultats non négociables, a souligné Dr Boubou Cissé. Ces résultats, selon lui, concourent à l'accélération des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales. A cet effet, ils contribuent à l'atteinte des objectifs de transfert de 30% des ressources budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales dont le taux est actuellement d'environ 23,01% dans le budget 2020, a affirmé le PM avant d'expliquer les enjeux du processus des transferts. Nonobstant ces acquis, de nombreux défis jalonnent le processus des transferts en question, notamment l'amélioration de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles au niveau des secteurs de l'éducation et de la santé. A ce titre, il s'agira de la mise en œuvre de ces transferts des ressources au niveau des 15 départements concernés et le renforcement des capacités des différentes structures impliquées dans la mise en œuvre des transferts de

compétences et des ressources, afin de leur permettre d'assumer pleinement leur rôle.

Dans ce cadre, le Chef du Gouvernement engage les ministres concernés à s'investir pour l'adoption prochaine et dans les délais indiqués des décrets de transferts des services déconcentrés relevant de la compétence des collectivités territoriales.

Dans cette dynamique, l'accompagnement technique du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation est requis pour faciliter l'approbation du processus des transferts.

« Les transferts seront gérés par les collectivités, notamment les régions, cercles et communes. Les détails ont été donnés et vont se traduire en décrets, décisions et arrêtés ministériels ou interministériels. Ces documents techniques sont prêts et seront remis à la disposition des uns et des autres pour que le transfert s'effectue correctement... Donc, toutes les modalités concrètes de transfert de compétences sont maintenant arrêtées », a précisé

le ministre Boubacar Alpha Ba.

Au cours de la réunion, les travaux ont porté sur l'examen et la validation des documents à savoir, les outils d'opérationnalisation du décret déterminant les modalités de transfert des services déconcentrés de l'Etat aux collectivités et le chronogramme de transfert des services déconcentrés.

Par ailleurs, le Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, pour sa part, engagera les ministres de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, et de l'Economie et des Finances à poursuivre les mesures d'accompagnement en faveur des départements ministériels pour la réussite du processus.

Avant de remercier les membres de la Commission et le Conseil national de la société civile, le Premier ministre, à l'occasion de la clôture, a invité les autres départements ministériels concernés à se préparer pour la deuxième vague des transferts qui interviendra en 2021.

■ Ibrahim Sanogo

Législatives 2020 : Un candidat en Commune III sous mandat de dépôt depuis vendredi !

Vendredi dernier, 20 mars 2020 aux environs de 15h, le procureur du Tribunal de Grande Instance de la Commune III a interpellé et placé sous mandat de dépôt un candidat aux élections du 29 mars. Il s'agit du président du Mouvement Républicain, Ainéa Ibrahim Camara. Pour «escroquerie et abus de confiance» sur plainte de la dame Camara Rokia Sangaré.

L'affaire porte sur deux contrats de fourniture de ciment, de carreaux et de fer signés par la Société Rokia Sangaré, courant 2014, avec l'entreprise Investia-Fonds d'Investissement-sa, dont le PDG est Ainéa Ibrahim Camara.

Selon l'article 2 du contrat, la Société Rokia Sangaré s'engage à fournir à Investia-Fonds d'Investissement, suite à un bon de commande et une garantie de paiement, pour un marché de fourniture de 4. 000 tonnes de ciment 42.5 à raison de 130 000 FCFA par tonne, soit un montant de 520 millions de FCFA. Le second contrat concerne la fourniture de fers à béton, carreaux et autres. Une première quantité portant sur 1 000 tonnes de ciment pour un montant de 136 millions de FCFA devait être livrée et les autres matériels pour un montant de 348. 250. 000 FCFA.

De son côté, le sieur Camara qui s'est engagé à procéder au paiement des factures de la Société Rokia Sangaré 45 jours après la livraison de la marchandise a fait faux bond à sa partenaire. Plus grave, il aurait émis, pour la gérante de la Société Rokia Sangaré, deux chèques restés sans provision à la Bank Of Africa (BOA). Les deux chèques portant respectivement le N°4670601 d'un montant de 348. 250. 000 FCFA et le N°4670603 d'un montant de 136. 000 000 FCFA.

Il y a quelques semaines, le sieur Camara s'est prononcé sur l'affaire en réplique à un article de presse. Voici, un extrait de sa réplique : « Dans le cas du Mali en 2014 à travers notre filiale belge INVESTIA Financial Services SNC., nous avons été invités par le Ministre de la défense et des anciens combattants par lettre



N°00030 MDAC-CAB datée du 07 janvier 2014 à venir rencontrer les autorités maliennes afin d'explorer les axes de coopération en faveur de la construction de logements sociaux pour les militaires. Cette rencontre a eu finalement lieu à Bamako et s'est soldée par la signature d'un protocole d'accord le 04 février 2014 portant sur la construction de 1000 logements sociaux pour les militaires. C'est ainsi que la Dame CAMARA Rokia SANGARE nous a sollicité pour la fourniture de matériaux de construction à travers un collaborateur de l'époque dénommé Ibrahim DIARRA. Nous lui avons remis à sa demande, 2 chèques pour garantir le paiement d'une part, et d'autre part pour faciliter l'obtention d'un préfinancement qu'elle devait solliciter auprès d'une banque de la place.

Sauf que Madame CAMARA Rokia SANGARE n'a jamais livré la marchandise promise malgré nos

multiples relances. Aujourd'hui 6 ans plus tard, comme par enchantement, elle tente de salir mon image de marque de candidat à la Député, validé par la Cour Constitutionnelle du Mali par des manœuvres dignes d'un film d'Hollywood. Puisqu'il est clair que cette Dame a eu largement le temps durant les six dernières années, si toutefois elle disposait d'éléments probants de saisir la Justice pour faire valoir ses droits. C'est pourquoi je dénonce une tentative malsaine et nauséabonde d'instrumentaliser certains organes de presse plus ou moins proches de certains partis politiques concurrents du MR (Mouvement Républicain), qui tentent d'obtenir dans la presse ce qu'ils ne peuvent pas obtenir dans les urnes ».

Affaire à suivre !



« Mali pouvoir de la démocratie chiffonnée » : Yachim Yacouba Maïga met le doigt dans la plaie

Le nouveau livre de Yachim Yacouba Maïga intitulé : « Mali pouvoir de la démocratie chiffonnée » a été présenté au grand public, samedi dernier, au siège de la maison d'édition « la Sahélienne groupe » par l'écrivain lui-même. C'était en présence d'un public restreint conformément aux mesures de prévention contre le coronavirus.

Cet ouvrage, disponible dans les librairies de la place au prix de 8.000 Fcfa, est la radioscopie de la pratique démocratique dans notre pays, depuis la chute du parti unique en mars 1991. L'auteur du livre, qui a été un acteur du mouvement démocratique, exprime ses convictions, ses ambitions et surtout ses désillusions. L'écrivain passe au crible la gestion des affaires publiques sous les régimes d'Amadou Toumani Touré I et II, Alpha Oumar Konaré, Amadou Haya Sanogo (la période du putsch), Dioncounda

Traoré et Ibrahim Boubacar Keïta.

Yachim Yacouba Maïga explique crûment les choses. Pour lui, la plupart de ceux qui se sont battus pour l'avènement de la démocratie multipartite, ont fini par devenir aussi des prédateurs, notamment à travers la corruption, l'impunité, la déstructuration de l'école, la remise en question de l'État et de la nation. Il fustige les frasques de nos dirigeants qui ont détourné la démocratie de son objectif, d'où le titre évocateur de son livre : « Mali pouvoir de la démocratie chiffonnée ».

L'auteur du livre pointe du doigt non seulement l'élite mais aussi les religieux qui, selon lui, sont des complices désignés de cette situation. « Ce livre est donc l'histoire d'un rendez-vous manqué, le verbatim d'un échec collectif, d'une déconvenue magistrale », détaille-t-il.

Sirafily Dianko, professeur de lettres au lycée

Massa Makan Diabaté, pense que ce livre parle d'une manière générale de la démocratie dans notre pays par devoir de mémoire. Pour l'homme de lettres, c'est un paradoxe de constater que l'école malienne n'est jamais tombée si bas que sous la démocratie parce qu'elle a été politisée. Dr Choguel Kokalla Maïga, ancien ministre, estime que tout le monde doit écrire pour éviter que ceux qui viendront, demain, ne fassent les mêmes erreurs. Yachim Yacouba Maïga a fréquenté l'école fondamentale d'Ansongo avant de poursuivre ses études au lycée Technique de Bamako. De 1982 à 1988, il effectua des études en thermo-énergétique à l'Institut supérieur industriel de Zaporjje, en Ukraine. Rentré au pays, il a travaillé au Centre services production audiovisuelle (CESPA) actuellement Agence nationale de communication pour le développement (ANCD), avant de diriger le projet : « Politique nationale de population et des droits en matière de santé de la reproduction » du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et du programme de communication pour le développement de l'ONG Helen Keller international. Il est recruté en 2005 par les Nations unies au sein de la Mission des nations unies en Haïti (MINUSTAH), en qualité de chef de la communication audiovisuelle de la mission.

■ Siné S. TRAORÉ

Campagne des législatives : Rien n'a vraiment changé

A quelques jours du 1er tour du scrutin législatif, les affiches et slogans de campagne sont innombrables à promettre le changement et la rupture. Or, en même temps, il est aisé d'observer à quel point les vieilles pratiques néfastes du « venez voter moyennant argent » persistent.

Qui a dit que la politique n'est pas l'art consommé du statu quo ? Après deux reports, le rallye des élections législatives a été lancé, il y a trois semaines. En dépit de la crise sécuritaire, malgré le coronavirus qui rôde, les organisateurs de la course (recommandations du Dialogue national dit-on obligent !) ont donc décidé de tenir la compétition, et surtout de maintenir toutes les grandes villes sur l'itinéraire des concurrents.

Après vérification des permis de conduire par la Cour constitutionnelle, les pilotes retenus n'ont pas perdu une seconde pour s'élancer à 100 à l'heure. Un espoir habite chacun : c'est capter le maximum de vents populaires afin de donner une propulsion fulgurante à son moteur. Un objectif obnubile tout le monde : c'est être un des 147 députés de l'hémicycle.

Bien entendu, en politique comme en tournoi automobile, une course n'est pas gagnée d'avance, et plus d'une prévision peut être déjouée. Mais, en réalité, sur l'échiquier électoral malien, le suspense est faible. Comme d'habitude, les grandes formations (RPM, URD et ADEMA) après des alliances incestueuses demeurent les favorites naturelles. Leurs logistiques énormes, leurs gros cylindres et l'expérience du terrain de leurs chauffeurs, sont autant d'atouts pour surclasser la concurrence. Sauf retournement extraordinaire, elles vont, au lendemain du 29 mars, truster une fois de plus les 1res places du classement.

Du côté des outsiders comme l'ASMA, le CODEM, le SADI, le MPR, le RDPM, etc., on se rêve en Macron format député, et on est convaincu qu'en politique plus qu'ailleurs, « la chance sourit aux audacieux ». Le CNID avec ses procédures judiciaires d'annulation du scrutin est dans une position ambivalente. Du coup, même avec les engins légers et le peu de carburant dont on dispose, on croit mordicus en ses chances de victoire. Seulement voilà ! Au pays de l'hippopotame, le poids le plus lourd

est presque toujours le meilleur. Pronostic : les poids moyens ou légers ont peu d'occasions de bousculer l'ordre établi et de se hisser sur le podium.

Dans cette bataille de bolides, les indépendants aussi y vont de leur optimisme. Peu outillés et peu entraînés pour supporter la cadence imposée par les pachydermes mécaniques, les candidats sans étiquettes nourrissent pourtant l'espoir de quelques succès possibles.

La vie a beau être faite de surprises, il faut savoir se rendre à l'évidence. Les candidatures indépendantes auront un taux de réussite quasi nul. Rêver ? D'accord. Espérer ? Passe encore. Mais, l'emporter ? C'est fort improbable.

Ces prédictions, qui risquent de décevoir les chantres du renouveau, montrent une tendance claire : l'électeur malien (contrairement à ce qu'il affirme) préfère les traditionnels véhicules à gazoil aux voitures électriques de nouvelle génération.

Dans cette campagne, l'autre signe qui montre que rien n'a vraiment changé dans les mœurs politiques de notre pays, c'est l'emploi immodéré, par des candidats de tous bords, de la bonne vieille recette dite « thé ni sukôro ». Ainsi, en totale contradiction avec leurs slogans

qui promettent « le changement », « ko koura », « kilé koura », « la gouvernance autrement », « yêlêma ni faso djô » etc., un nombre incommensurable de prétendants a choisi de prendre le regrettable raccourci des achats de conscience.

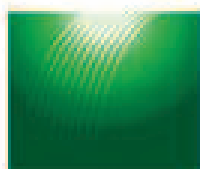
Paquets de thé et kilos de sucre pour les jeunes, marmites et pagnes pour les femmes, sacs de riz pour les pères de famille, boîtes de lait pour les enfants, billets de 1000 ou de 2000 f plus des tonnes de promesses farfelues pour tous ; la compétition se joue aussi et surtout sur le terrain du vote monnayé.

Qui peut alors raisonnablement parler de « changement » quand les chemins de la victoire passent irrémédiablement par la subordination des électeurs ? Quel candidat peut sincèrement prétendre incarner le renouveau alors qu'il n'a autre programme que celui d'acheter les votes de la multitude ? Et quel citoyen croit avoir le droit de s'indigner de la mal gouvernance dès lors que lui-même s'est laissé acheter pour le prix de deux paquets de cigarettes ?

Slogan creux et simple élément de langage dans la bouche de nos hommes politiques, incantation sur les lèvres du citoyen ; le changement tant attendu (celui qui conduit vers la bonne gouvernance) ne se produira qu'à une seule condition. C'est le vote continu par conviction. Le jour où une majorité de jeunes (surtout) comprendra qu'il faut se rendre aux urnes selon sa conscience et sans contrepartie financière, ce sera le crépuscule des gouvernants médiocres et l'aube du changement qui apportera la prospérité.

■ Ibrahim Sanogo





Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net



24ème session du Conseil d'Administration de la Maison de la Photographie (MAP) : Le budget prévisionnel 2020 est de 94.192.000 FCFA, contre une dotation initiale de 4.262.977 FCFA, en 2019



La ministre de la Culture, Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, a présidé la cérémonie d'ouverture de la 24ème Session du Conseil d'Administration (CA) de la Maison de la Photographie. C'était hier lundi, 23 mars 2020, dans la salle de conférence du ministère de la Culture, en présence de l'ensemble des administrateurs.

Au début de son intervention, la ministre de la Culture, N'Diaye Ramatoulaye Diallo, a souligné que cette présente session offre l'occasion, non seulement des activités par la Maison Africaine de la Photographie (MAP), durant l'exercice 2019, mais aussi et surtout, d'examiner et d'adopter le projet de budget et le plan d'action de l'année 2020.

Selon elle, « l'année précédente a été riche en matière d'activités photographiques: sur la base du programme d'activités de l'exercice

2019, adopté par la 22ème session, tenue, le 04 mars 2019; la MAP a réalisé plusieurs activités dont: l'organisation de l'exposition intitulée «Visages de Djenné» et consacrée aux œuvres du photographe Boubacar Garba Samounou ».

N'Diaye Ramatoulaye Diallo. Aussi, elle a organisé un atelier dans le cadre du renforcement des capacités de ses agents sur le thème: «Techniques d'archivage, de numérisation et de gestion électronique de fonds photographiques».

De même, elle a activement participé à l'organisation de la 12ème édition de la Biennale Africaine de la Photographie (BAP), tenue à Bamako, du 30 novembre 2019 au 31 janvier 2020, au cours de laquelle l'établissement a su relever le défi de la production des œuvres photographiques, au niveau local. Un résultat

fort louable, qui constitue un pas important dans le schéma d'une totale et entière responsabilité de notre pays, dans l'organisation de dimension internationale. Sur le plan financier, la Maison Africaine de la Photographie (MAP) a réalisé un taux d'exécution de 99,98% de son budget, au 31 décembre. Pour l'exercice 2020, la MAP prévoit un budget en recette et en dépenses d'un montant global de 94.192.000 FCFA, contre une dotation initiale de 4.262.977 FCFA, en 2019; soit un taux de diminution de 0,07% par rapport à l'année précédente. Ce budget est réparti entre la subvention de l'État, qui s'élève à 88.692.000 FCFA et les ressources propres estimées à 5.500.000 FCFA.

■ AICHA CISSE

Covid-19 au Sénégal : Macky Sall déclare l'état d'urgence, couvre-feu de 20h à 6 h



Dakar, 23 mars (APS) – Le président de la République, Macky Sall, a déclaré lundi soir l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire, une mesure devant entrer en vigueur à compter de minuit dans le cadre du relèvement du niveau de la riposte au Covid-19.

“La vitesse de progression de la maladie nous impose de relever le niveau de la riposte. A défaut, nous courons un sérieux risque de calamité publique. En conséquence, en vertu de l'article 69 de la Constitution et de la loi 69-29 du 29 avril 1969, à compter de ce soir à minuit, je déclare l'état d'urgence sur l'étendue

du territoire national”, a notamment déclaré le chef de l'Etat lors d'une adresse à la nation. Cette mesure est assortie d'un couvre-feu sur l'étendue du territoire national, de 20 heures à 6 heures, a précisé le président Sall dans un message diffusé à la télévision publique (RTS). Une douzaine de nouvelles contaminations au Covid-19 ont été enregistrées lundi au Sénégal, portant ainsi le nombre de personnes infectées depuis le 2 mars à 79. Huit patients ont été déclarés guéris par les services du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

“L'épidémie qui était confinée à un seul foyer s'est étendue à d'autres localités du pays. C'est

dire que le virus gagne du terrain. J'ajoute qu'à ce jour, il n'y a ni vaccin, ni médicament homologué contre le COVID-19”, a fait remarquer Macky Sall.

Le président de la République a ainsi ordonné aux forces de défense et de sécurité de se tenir prêtes en vue de l'exécution immédiate et stricte des mesures édictées sur l'étendue du territoire national.

Conformément à la loi sur l'état d'urgence, ces mesures donneront en particulier aux autorités administratives compétentes le pouvoir de régler ou d'interdire la circulation des personnes, des véhicules ou des biens dans

certaines lieux et à certaines heures, d'interdire, à titre général ou particulier, tous cortèges, défilés, a rappelé le chef de l'Etat.

Il a ajouté que les autorités compétentes ont le pouvoir d'ordonner la fermeture provisoire des lieux publics et lieux de réunions, d'interdire, à titre général ou particulier, les réunions publiques ou privées de quelque nature qu'elles soient, susceptibles de provoquer ou d'entretenir le désordre.

"Ce soir, mes chers compatriotes, et je vous le dis avec solennité, l'heure est grave. Le gouvernement, les autorités administratives et l'ensemble des services de l'Etat concernés prendront toutes les dispositions nécessaires à l'application sans délai du décret sur l'état d'urgence", a assuré Macky Sall. Selon le chef de l'Etat, "une limitation, et au besoin une interdiction, sera imposée au transport de voyageurs de région à région".

Il a indiqué que le Ministre en charge des Transports, en rapport avec le Ministre de l'Intérieur et des Forces Armées, "prendra les dispositions nécessaires à l'application de cette mesure, y compris en milieu urbain".

Macky Sall a annoncé que conformément à l'article 77 de la Constitution, il va saisir l'Assemblée nationale d'un projet de loi l'habilitant à "prendre, pour une durée de trois mois, des mesures relevant du domaine de la loi, afin de faire face aux impératifs d'ordre budgétaire, économique, social, sanitaire et sécuritaire de la lutte contre le COVID19".

Dans ce cadre, il dit avoir déjà entamé les consultations avec les Institutions de la République et va poursuivre, mardi, "avec l'opposition parlementaire".

Le chef de l'Etat a assuré qu'il tenait "en particulier, à l'approvisionnement régulier du pays en produits médicaux et pharmaceutiques" et en denrées de première nécessité.

Selon lui, "le gouvernement mettra en œuvre des mesures de lutte contre toute hausse induite des prix".

■ AKS/OID

Coronavirus au Burkina : 2 nouvelles guérisons et 15 nouveaux cas confirmés le 23 mars 2020

Selon les dernières informations livrées par le centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires, quinze (15) nouveaux cas confirmés de COVID-19 ont été rapportés le lundi 23 mars 2020, portant le total à 114 cas confirmés, soit 41 femmes et 73 hommes. 2 patients guéris portent à 7 le nombre total de guérison.

Parmi ces (15) nouveaux cas confirmés, on dénombre 08 à Ouagadougou, 04 à Boromo, 02 à

Bobo et 01 à Houndé.

La coordination de riposte à l'épidémie du Covid-19 annonce par ailleurs l'opérationnalisation d'un deuxième Centre (Ex-Clinique le Genêt) ce 23 mars 2020 pour la prise en charge des malades à Ouagadougou.

Notons que deux nouvelles guérisons ont été enregistrées le 23 mars 2020, portant le total à 07. Le nombre de décès enregistré depuis le début de l'épidémie demeure à quatre (04).



Coronavirus en Côte d'Ivoire : Ouattara décrète l'état d'urgence

Face à la maladie à Coronavirus qui fait déjà 25 cas de contamination en Côte d'Ivoire, le président de la République, Alassane Ouattara, vient de prendre de nouvelles mesures coercitives pour contrecarrer la propagation de la pandémie. Pour le Président Ouattara, même si notre pays n'a pas connu de perte en vie humaine, ce bilan reste trop élevé au regard des mesures prises. Cidessous l'intégralité des nouvelles mesures prises par le chef de l'État ivoirien.

8 mesures chocs pour limiter la propagation de la maladie à Coronavirus

(...) Depuis décembre 2019, le monde entier est confronté à une pandémie sans précédent liée au coronavirus (COVID-19). Cette pandémie frappe tout le monde, sans distinction de race, d'âge ou de religion.

Cette maladie peut être mortelle. Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propage rapidement, au contact ou en étant simplement à proximité d'une personne atteinte.

A ce jour, plus de 340.000 personnes sont infectées dans le monde et près de 15.000 décès ont été enregistrés à cause du CORONAVIRUS. Je m'incline devant la mémoire de toutes les victimes décédées à travers le monde.

Mes chers compatriotes, Notre pays n'est malheureusement pas épargné puisque, entre le 11 et le 22 mars 2020, vingt-cinq (25) cas confirmés de COVID-19 ont été enregistrés en Côte d'Ivoire.

A ce jour, même si notre pays n'a pas connu de perte en vie humaine, ce bilan reste trop élevé au regard des mesures que nous avons prises. En effet, le Gouvernement, avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a mis en place un plan de réplique axé sur la surveillance épidémiologique et biologique, la prévention, la prise en charge des malades éventuels, l'information et la sensibilisation des populations sur le respect des mesures de

prévention du COVID-19.

Ce plan de réplique a été adopté en Conseil des Ministres, le mercredi 4 mars 2020. Un comité de veille présidé par le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique et composé de l'Institut National d'Hygiène Publique, de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire, du SAMU (le Service d'Aide Médicale d'Urgence) et du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales du Centre Hospitalier Universitaire de Treichville a été mis en place et tient des réunions hebdomadaires, pour coordonner les orientations stratégiques ainsi que les actions opérationnelles dans le cadre la lutte contre cette pandémie.

J'ai moi-même présidé, le lundi 16 mars dernier, un Conseil National de Sécurité extraordinaire au cours duquel, nous avons, sur la base des recommandations du Comité de veille, pris 13 mesures complémentaires en vue de limiter la propagation du Coronavirus dans notre pays, notamment :

- la suspension de l'entrée en Côte d'Ivoire des voyageurs non ivoiriens en provenance des pays ayant plus de 100 cas confirmés de maladie à coronavirus (COVID-19) ;
- la mise en quarantaine des cas suspects et des contacts des malades dans les centres réquisitionnés par l'Etat ;

- la fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours ;
- la fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ;
- La gratuité totale du diagnostic et de la prise en charge de tous les cas suspects et confirmés de COVID-19.

Ces mesures ont été complétées par la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes à tout trafic de personnes, le dimanche 22 mars 2020 à minuit. Mes chers compatriotes, malheureusement la pandémie du coronavirus continue de progresser.

Afin d'éviter la propagation de cette maladie dans notre pays, il est impératif d'adopter les

bonnes pratiques et de mettre en application les mesures de prévention recommandées par le Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique et l'Organisation Mondiale de la Santé, à savoir :

- Se laver fréquemment et soigneusement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique ;
- Tousser ou éternuer dans le creux du coude ou dans un mouchoir et le jeter immédiatement
- Saluer sans se serrer la main, sans accolades et sans embrassades ;
- Respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes ;
- Éviter les rassemblements de plus de 50 personnes. Ce sont des gestes simples mais qui peuvent sauver des vies : la vie de chacun d'entre nous, la vie des personnes que nous aimons, la vie de nos voisins, de nos collègues.

Je veux donc appeler chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien, chaque habitant de la Côte d'Ivoire à la responsabilité, au civisme et à la discipline. Protégeons-nous et protégeons les autres.

Stoppons la propagation du coronavirus en étant discipliné et en appliquant les mesures de prévention. Chères sœurs, chers frères, dans cette lutte que nous menons contre la propagation du COVID-19, notre principal ennemi sera l'indiscipline et le non-respect des consignes de prévention. Oui, le manque de discipline nous met en danger et met en danger les autres.

Je voudrais, à cet égard, condamner les actes d'indiscipline et les cas d'exception qui ont perturbé le démarrage des opérations de mise en quarantaine, à l'INJS, des ressortissants ivoiriens et des résidents permanents non ivoiriens à leur entrée sur le territoire ivoirien. Je voudrais réaffirmer que nous sommes tous égaux devant la loi et devant la maladie.

Par conséquent, je n'accepterai pas que cela se reproduise à nouveau. J'exhorte toutes les forces vives de la Nation : les chefs traditionnels, les guides religieux, les leaders politiques, les élus, les artistes, les sportifs, les professionnels des médias et tous les autres membres de la société civile à se joindre au Gouvernement pour l'information et la sensibilisation de nos populations. Nous devons être unis face à cette maladie en renforçant la sensibilisation autour de nous, auprès de nos enfants, de nos familles, de nos amis.

C'est un appel à l'union sacrée que je veux lancer, pour sauver nos vies, pour sauver notre

chère Côte d'Ivoire. C'est ensemble, dans l'union, la solidarité et la discipline que nous sortirons de cette crise sanitaire à laquelle nous devons faire face.

J'adresse mes encouragements à l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre la pandémie COVID-19, en particulier le personnel médical à qui je rends hommage pour son dévouement. Mes chers compatriotes, le Gouvernement et moi-même suivons avec une attention particulière l'évolution de la situation dans notre pays.

Nous restons fermement engagés à mobiliser tous les moyens pour venir à bout de cette terrible pandémie. Ainsi, face à la progression de la pandémie dans notre pays, j'ai décidé de renforcer les dispositions déjà en vigueur.

C'est pourquoi, je déclare l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire national, conformément à la loi n°59-231 du 7 novembre 1959. Des mesures additionnelles seront prises pour renforcer le dispositif de prévention mis en place par le Conseil National de Sécurité.

Vous pourriez aussi aimer : Coronavirus : La police a veillé à la fermeture de toutes les mosquées

Toutes ces dispositions ont fait l'objet d'un décret que je viens de signer aujourd'hui-même. Il s'agit de : 1- La fermeture de tous les maquis et restaurants à compter de ce lundi 23 mars 2020 à minuit, après celle des bars, des

boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle ;

2- L'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 5h00 du matin, à compter du mardi 24 mars ;

3- La régulation des transports interurbains, intercommunaux, intra-communaux et l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays ; 4- Le confinement progressif des populations par aire géographique, en fonction de l'évolution de la pandémie ;

5- La création de couloirs humanitaires pour venir en aide aux personnes ou aux communautés ayant un besoin urgent d'assistance ;

6- Le renforcement des capacités des industries pharmaceutiques, des laboratoires et des structures de diagnostic et de prise en charge sur l'ensemble du territoire national ;

7- La détection précoce, la prise en charge rapide et l'isolement en toute confidentialité des malades ; 8- La mise en place d'un centre d'appels dédié au Covid-19 et d'un système d'alerte et de suivi utilisant notamment les nouvelles technologies de la communication ;

Je demande aux forces de sécurité de faire appliquer strictement ces mesures en vue de protéger les populations, dans le souci d'éviter la propagation du coronavirus dans notre pays.

J'ai aussi instruit le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en vue de donner des suites judiciaires au non-respect de ces mesures et à la diffusion de fausses informations.

Par ailleurs, nous allons renforcer le dispositif opérationnel de prévention et de prise en charge de la maladie à travers un plan de riposte national, d'un montant de 95 milliards 880 millions de FCFA, qui vise à briser la chaîne de transmission de la maladie, à garantir la meilleure prise en charge des malades, à isoler et à suivre les personnes qui ont été en contact avec ces malades ; ce plan permettra aussi de poursuivre les efforts pour maintenir les populations à l'abri de la contamination.

J'ai également instruit le Premier Ministre de me faire une évaluation de l'impact économique et financier, en concertation avec le secteur privé, en vue de soutenir notre outil économique et soulager les populations.

Mes chers compatriotes, c'est ensemble que nous stopperons la propagation du coronavirus en Côte d'Ivoire. J'invite donc les leaders politiques, les élus (députés, sénateurs, maires, conseillers municipaux et régionaux), les Religieux, les Chefs Traditionnels, les Tradipraticiens, les Ordres Professionnels et les Syndicats, les Opérateurs Economiques ainsi que la société civile à s'impliquer activement dans la mise en œuvre de ces dispositions.

J'exhorte chacune et chacun d'entre vous, encore une fois, à respecter scrupuleusement toutes les mesures de prévention prises par le Gouvernement. Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire. Je vous remercie.



Lutte contre le Covid-19 : Les expatriés maliens s'engagent



Plusieurs internationaux maliens, dont Moussa Djénépo, Amadou Haïdara, Mamadou Fofana, Hamidou Traoré ont posté des messages sur les réseaux sociaux, invitant nos concitoyens au respect strict des mesures de prévention

Depuis plusieurs semaines, le coronavirus reste le principal sujet d'actualité dans le monde. La maladie a déjà fait plus de 15.000 morts à travers le monde et près d'un milliard de personnes sont confinées, à cause de la pandémie. Toutes les activités sportives ont été suspendues et beaucoup de pays demandent aujourd'hui le report du plus grand événement sportif du monde, à savoir les Jeux olympiques.

Ces dernières semaines, plusieurs sportifs se sont manifestés en faisant des dons pour la prise en charge des malades ou en diffusant des messages de sensibilisation sur les réseaux sociaux. Les expatriés maliens ne se sont pas défilés, plusieurs d'entre eux ont posté des messages de sensibilisation via

les réseaux sociaux. Parmi ces joueurs on peut citer, entre autres, Mamadou Fofana (FC Metz, France), Amadou Haïdara (RB Leipzig, Allemagne) et Moussa Djénépo (Southampton, Angleterre).

Les trois internationaux appellent à la mobilisation générale contre le coronavirus. «En tant que humain et aussi sportif, je suis particulièrement touché par cette pandémie qui est en train de faire des ravages dans le monde. Je fais des bénédictions pour notre Maliba qui, jusque-là, n'a pas enregistré de cas. Je souhaite que cela reste une continuité. Bonne guérison aux malades et Inch Allah, nous vaincrons cette épidémie de coronavirus», a posté Mamadou Fofana. Le défenseur des Aigles a ajouté : «Je reste convaincu que nous allons trouver un vaccin contre cette pandémie, je lance un appel aux Maliens et aux Maliennes à respecter les consignes des autorités. Se laver les mains plusieurs fois par jour et surtout ne pas céder à la panique».

Le milieu offensif Amadou Haïdara abonde

dans le même sens. «Je fais cette vidéo pour sensibiliser mes compatriotes concernant cette épidémie. Jusqu'à présent, il y a des gens qui ne croient pas à cette maladie. Je leur dis tout simplement de croire à ce fléau car ça existe bel et bien.

Pour le moment, mon pays n'a pas enregistré de cas, par conséquent, nous devons toujours nous laver les mains avec le savon et aussi mettre toujours dans nos sacs du gel hydro-alcoolique. Protégeons-nous les uns et les autres contre cette maladie», a dit le pensionnaire de RB Leipzig sur sa page Facebook. Pour sa part, Moussa Djénépo a écrit : «depuis l'Angleterre, j'entends dire que le coronavirus ne peut rentrer au Mali à cause du soleil.

Ce sont des balivernes, la preuve, des cas ont été enregistrés dans des pays qui ont le même climat que le Mali, comme le Burkina-Faso et le Sénégal. Mieux vaut prévenir que guérir, protégeons-nous contre le coronavirus, en respectant les consignes de nos autorités». «Lavez-vous les mains avec le savon, utilisez le gel hydro-alcoolique et surtout, évitez les contacts avec d'autres personnes. Protégeons-nous et protégeons les autres», a confié l'attaquant de Southampton.

À l'instar des autres pays, la Turquie a également décidé de suspendre son championnat pour cause de Covid-19. Une décision qui a été accueillie avec soulagement par les joueurs, dont l'international malien, Hamidou Traoré «Dou». «C'est vrai, les championnats ont continué en Turquie jusqu'au lundi 16 mars. On avait même programmé d'autres journées et nous avons logiquement continué les entraînements.

Le pays avait enregistré 89 cas et tous les joueurs avaient demandé l'arrêt du championnat. La fédération ne l'entendait pas de cette oreille et seulement, mais après la fermeture des écoles, des cafés et des restaurants elle a décidé d'arrêter la Super ligue (championnat, ndlr) jusqu'à nouvel ordre. Je trouve que c'est une sage décision, vu la complexité de la situation», a souligné l'international malien. «Cette pandémie fait des ravages dans le monde et sème la panique un peu partout. Tout le monde s'inquiète. Comme tous les joueurs évoluant dans le championnat turc, je suis soulagé. Aussi, je prie Dieu qu'il épargne le Mali de cette maladie».



Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre insouciance peut venir contrecarrer le sérieux habituel de votre comportement. De plus, la conjonction Pluton/Jupiter, carrée à votre Lune, vous apporte un sentiment de frustration, ce qui peut vous rendre agressif. La prudence est requise.

Le carré Lune/Jupiter est un aspect redoutable, qui pousse aux excès, et spécialement dans le domaine financier ! Vous ressentez une forte envie d'acheter pour acheter, difficilement contrôlable ! Votre légèreté d'esprit vous pousse à la déraison.



Taureau (20 avril - 19 mai)

On remet en doute vos compétences de travail, vous montez directement en pression. Au lieu de prendre sur vous, vous essayez de vous défendre, mais vous perdez de l'énergie. Certaines personnes ne changeront pas d'avis, passez votre route.

Cher Taureau, le mieux c'est d'éviter de prêter de l'argent si l'on vous en demande, car vous auriez beaucoup de mal à le récupérer, même si la requête vient de l'un de vos proches. Les astres essaient de vous faire passer le message.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous serez bien décidé à montrer que des employés comme vous... on n'en fait plus ! C'est pourquoi vous ne verrez pas le moindre inconvénient à bosser tard le soir ou une partie du week-end... Assurez-vous d'avoir tout de même l'aval de vos supérieurs !

Côté finances, vous vous direz que vous n'avez pas le droit à l'erreur. Vous adopterez une gestion raisonnable et prudente de votre budget. Votre phrase préférée ? L'avenir se construit grâce aux choix que l'on fait... Aujourd'hui, vos choix seront excellents !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ne comptez pas sur vos collègues ! Ils sont absents ou débordés ! Une ambiance électrique règne dans le service ! Une organisation est à revoir et vous en subissez les conséquences ! Vous faites le travail d'un collègue. Vous pourriez râler du matin au soir.

De l'irritabilité se fait sentir. Elle concerne les finances qui partent rapidement ! Votre salaire fond comme neige au Soleil dans les charges ! Les factures sont très importantes. Elles vous minent. Cette absence de lâcher-prise vous rend nerveux !



Lion (22 juillet - 23 août)

Le travail est impacté par les mauvais transits de votre Lune. Jupiter vous fait prendre des risques inconsidérés, qui perturbent votre bon sens et votre rigueur habituelle. Et Pluton vous apporte intolérance et manque de sensibilité, ça fait beaucoup !

Quand Jupiter est là, comme ça, bonjour les dégâts ! Votre porte-monnaie en prend pour son grade ! Vous êtes sujet à de folles dépenses, et si vous n'y prêtez pas l'attention suffisante, votre compte bancaire pourrait se retrouver dans le rouge !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Professionnellement, il y a de la concurrence, vous devez mettre les bouchées doubles pour réussir à vous démarquer. Aujourd'hui, le relationnel et le travail sont représentés, n'hésitez pas à parler de vos motivations et de vos compétences.

L'arrivée du printemps et des beaux jours vous donne envie de dépenser un peu d'argent, cependant votre conscience vous rappelle à l'ordre. Vous êtes pris entre deux feux, vous savez très bien que le mieux c'est de rester raisonnable.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Dans votre milieu professionnel, Jupiter fera barrage aux coups tordus... Un intérimaire pourra rejoindre votre équipe dans le but de la renforcer ponctuellement ! Vous obtiendrez des résultats conformes aux souhaits de votre patron. Très bien...

Aujourd'hui, votre bon équilibre budgétaire vous permettra de dévaliser les rayons des grandes surfaces sans faire exploser votre compte en banque. Ami Balance, le coffre de votre voiture sera plein, prêt à exploser de victuailles en tout genre...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

On vous aime pour votre implication ! Un de vos collègues se rapproche de vous. Il peut vous épauler comme vous ralentir ! Fixez vos limites dans le travail ! Des pertes de temps peuvent vous pénaliser. Restez distant pour finir vos tâches à temps.

Si un ami vous invite à faire du shopping, attention ! Il règne un climat dépensier pour les plaisirs ! Refaire votre garde-robe, acheter des produits de soins vous tentent ! Il faut vous raisonner. Il y a en prime, un risque de coup de coeur sur un article !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le trigone Vénus/Jupiter dans les maisons concernées amène de grandes opportunités dans le domaine professionnel. Vous avez envie de changements, et une offre intéressante pourrait se présenter. Sachez peser le pour et le contre avant de vous décider.

Un poste est à pourvoir, et avec lui une augmentation de salaire ! La proposition mérite réflexion, mais la journée ne s'y prête pas, votre jugement est altéré. Reportez votre décision à un autre jour, votre esprit sera certainement plus objectif.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si l'on commence à vous surcharger de travail, vous n'allez pas être d'accord avec cette idée. Aujourd'hui, l'ambiance est électrique. Vous ne supportez pas grand-chose. Autant vous dire que vos collègues de bureau l'ont bien compris. Vous souhaitez vous constituer un petit capital, que ce soit pour votre retraite ou pour profiter d'autres avantages, prenez rendez-vous avec votre conseiller financier, vous obtiendrez toutes les informations nécessaires pour votre projet.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous pourrez réfléchir à l'orientation de votre nouvelle direction professionnelle. Suite à vos compétences et à vos résultats, vous pourriez devenir un membre à part entière de la direction. Vous connaîtrez vos points forts et vos points faibles.

Vous aurez le chic pour effectuer des transactions profitables à vos finances. Vous cesserez les pratiques qui creusent les découverts et qui alimentent le surendettement. Vis-à-vis de l'argent, vous allez tout faire pour vous refaire une virginité.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les discussions avec vos collègues sont intéressantes. Un changement de méthode de travail peut se présenter. Vous devez suivre le mouvement. L'atmosphère actuelle au sein du service attise les critiques. Des rivalités se font sentir pour des postes.

Les factures peuvent revenir chères. Vous tentez de réaliser quelques économies. Penser à l'argent vous stresse assez. Vous pourriez ruminer du matin au soir, des frais à sortir ! Un de vos parents peut contribuer à vos dépenses ! Il vous rend un service !

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA